

BULLETIN MUNICIPAL SEMESTRIEL

N° 13

**JUILLET
2026**

A LIRE ...

Edito	P 1
Les élections et la nouvelle équipe	P 2
Les informations communales	P 3
Nos associations	P 9

EDITO

Chères Sampzonnaises, Chers Sampzonnais,

Le 15 mars dernier avaient lieu les élections municipales et au nom de toute l'équipe municipale, je tiens à vous remercier chaleureusement pour votre forte participation, largement au-dessus de la moyenne nationale. Nous remercions tous les électeurs qui nous ont fait confiance. Cette confiance renouvelée nous touche profondément et constitue une responsabilité que nous mesurons pleinement.

Je veux voir dans la large majorité que vous nous avez octroyée, une reconnaissance du travail accompli et de la dynamique engagée au cours des deux mandats précédents pour notre village. C'est avec humilité, fierté et détermination que j'entame ce troisième mandat.

Avec une équipe à la fois expérimentée et renouvelée, vous pouvez compter sur notre engagement fort au service de la population. Nous resterons attentifs et à l'écoute de chacun. Cette complémentarité entre expérience et renouvelé est une véritable richesse. Elle nous permettra d'aborder les 6 (ou 7) prochaines années à venir avec une vision à la fois solide et ouverte, toujours guidée par le sens du collectif et du service public.

Les projets que nous avons l'ambition de mener sont nombreux et les défis à relever importants, mais notre motivation est forte. Avec l'expérience acquise par les plus anciens au cours des précédents mandats, et grâce à l'enthousiasme et au dynamisme de ceux qui font leur entrée au conseil municipal, nous continuerons à œuvrer pour développer notre village, à le moderniser, à l'animer et à le rendre plus agréable à vivre.

Dans l'immédiat, avec les beaux jours, synonyme de vacances, de retour au village de nos résidents estivaux, de longues soirées d'été empreintes de convivialité, de détente et de gaieté, nous aurons le plaisir de nous retrouver, pendant les nombreux moments partagés programmés par la commune :

- le traditionnel marché estival du mardi matin en juillet-août,
- la 5^{ème} édition des « Jeudis de Sampzon », à 21 heures sur la place de la mairie chaque jeudi de juillet-août,
- le 14 juillet pour notre fête nationale, à l'occasion du traditionnel banquet républicain qui aura lieu cette année dans la salle polyvalente puisque le 14 tombe un mardi, comme notre marché estival.

Merci pour votre confiance renouvelée.

Avec tout mon dévouement.

Votre maire, Yvon Ventalon

ELECTION MUNICIPALE DU 15 MARS 2026

Nombre d'inscrits sur la liste électorale	259
Nombre de votants	222, soit une participation de 85,71 %
Nombre de bulletins nuls	3
Nombre de suffrages exprimés	219

Les 2 listes en présence ont obtenu :

- Liste « Bien vivre à Sampzon », conduite par Yvon Ventalon 158 voix, soit 72,15 % des suffrages exprimés,
- Liste « Agir ensemble pour Sampzon », conduite par Raymond Massot 61 voix, soit 27,85 % des suffrages exprimés.

Sont donc élu(e)s, dans l'ordre du tableau :

- Liste « Bien vivre à Sampzon »,
Yvon VENTALON (maire)
Danielle BARDIN (1^{ère} adjointe)
Alain SUREL (2^{ème} adjoint)
Annette MAUSES (3^{ème} adjointe)
Patrick SERRET (conseiller municipal)
Martine BARBE (conseillère municipale)
Patrick FABRE (conseiller municipal)
Sylvie PERON (conseillère municipale)
Julien GUEPRATTE (conseiller municipal)
Rosa Maria DE BESSA MARTINS (conseillère municipale).
- Liste « Agir ensemble pour Sampzon »,
Raymond MASSOT (conseiller municipal).



De gauche à droite : Martine BARBE, Patrick FABRE, Danielle BARDIN, Rosa Maria DE BESSA MARTINS, Alain SUREL, Annette MAUSES, Raymond MASSOT, Yvon VENTALON, Julien GUEPRATTE, Sylvie PERON, Patrick SERRET.

LES INFORMATIONS COMMUNALES

LES NOUVEAUX ÉLUS ONT PLANTÉ « L'ARBRE DE MAI »



Dans de nombreux terroirs de culture occitane, il est de tradition de « planter le mai » à la suite des élections municipales. Cette coutume était à l'origine un rite religieux, mais c'est aujourd'hui une cérémonie laïque d'hommage aux nouveaux élus. La plantation du mai vient conclure le processus électoral par une fête citoyenne. Ainsi chez nous on faisait la fête en plantant « un pibou » (un tronc d'arbre de peuplier) devant la maison de chaque nouvel élu.

La tradition a été respectée le 31 mai dernier, même si les nouveaux élus ont préféré la faire évoluer en choisissant de planter un arbre vif qui pourra pousser, fructifier et faire de l'ombre pour les générations futures, sur l'aire de jeu des enfants de la place de la mairie. C'est un olivier, symbole de paix et de prospérité qui a été choisi.

La coutume du Mai reste dans nos régions une forme de politesse, un gage d'engagement. A cette occasion, les élus ont offert sur leurs deniers, cet arbre et un moment convivial à la population.

Planter le mai n'est pas un rite aussi désuet ou archaïque qu'il y paraît puisqu'il met en œuvre une modalité essentielle de la construction démocratique. C'est un moment d'égalité qui rappelle aux élus leur engagement sur l'honneur devant les citoyens qui attendent d'eux, au minimum leur dévouement. Cette manifestation leur rappelle aussi qu'ils se sont « engagés » et qu'ils « restent sous le contrôle » de leurs concitoyens.

ELARGISSEMENT DU CHEMIN DES VIGNES



Avant travaux et la création de la nouvelle chaussée



Après travaux

Les travaux d'élargissement du chemin des Vignes au droit de la propriété Ollagnon, ont été achevés en avril dernier. Les connections des entrées privées ont été sécurisées, un cheminement piéton de 1,5 m a été réservé sur l'accotement et la largeur de la chaussée qui n'était que de 2,5 m est passée à 4,5 m. C'est un nouveau point noir routier qui disparaît.



Les travaux du SEBA sont terminés. Ils ont été réceptionnés le 12 mai en présence des représentants du SEBA maître d'œuvre, de la communauté de commune pour le suivi de la voirie et de l'entreprise RAMPA qui avait en charge la réalisation des travaux.

- 340 mètres linéaires de canalisation en fonte de diamètre 150 mm ont été renforcés,
- 370 mètres linéaires de canalisation en fonte de diamètre 150 mm ont été rajoutées à notre réseau communal
- 1130 mètres linéaires de canalisation en fonte de diamètre 100 mm ont été déplacés
- 2130 mètres linéaires de canalisation en fonte de diamètre 150 mm ont été déplacés
- 13 branchements individuels ont été repris et mis en conformité.

Le maire a souligné la grande qualité des travaux réalisés et félicité les divers intervenants

ELARGISSEMENT DE LA ROUTE DU ROCHER ET CREATION D'UN MURET EN PIERRES

Le chantier qui vient d'être réalisé avec le SEBA nous a donné l'opportunité de créer un élargissement de la Route du Rocher, du carrefour avec le Chemin du Moulin jusqu'au Chemin du Cimetière, sur une centaine de mètres.

Plutôt que d'endommager le revêtement récent d'enrobé de la voie départementale, il a été décidé, d'un commun accord entre tous les intervenants sur le chantier SEBA, d'enfouir la canalisation d'eau potable sur l'accotement sud de la route du Rocher. Il a ensuite été goudronné, sans coût supplémentaire pour la commune.



Cet aménagement a été embelli par la construction sur une trentaine de mètres, d'un mur de soutènement en « pierres de Ruoms » réalisé par Guilhain et Romain, notre l'équipe technique communale.



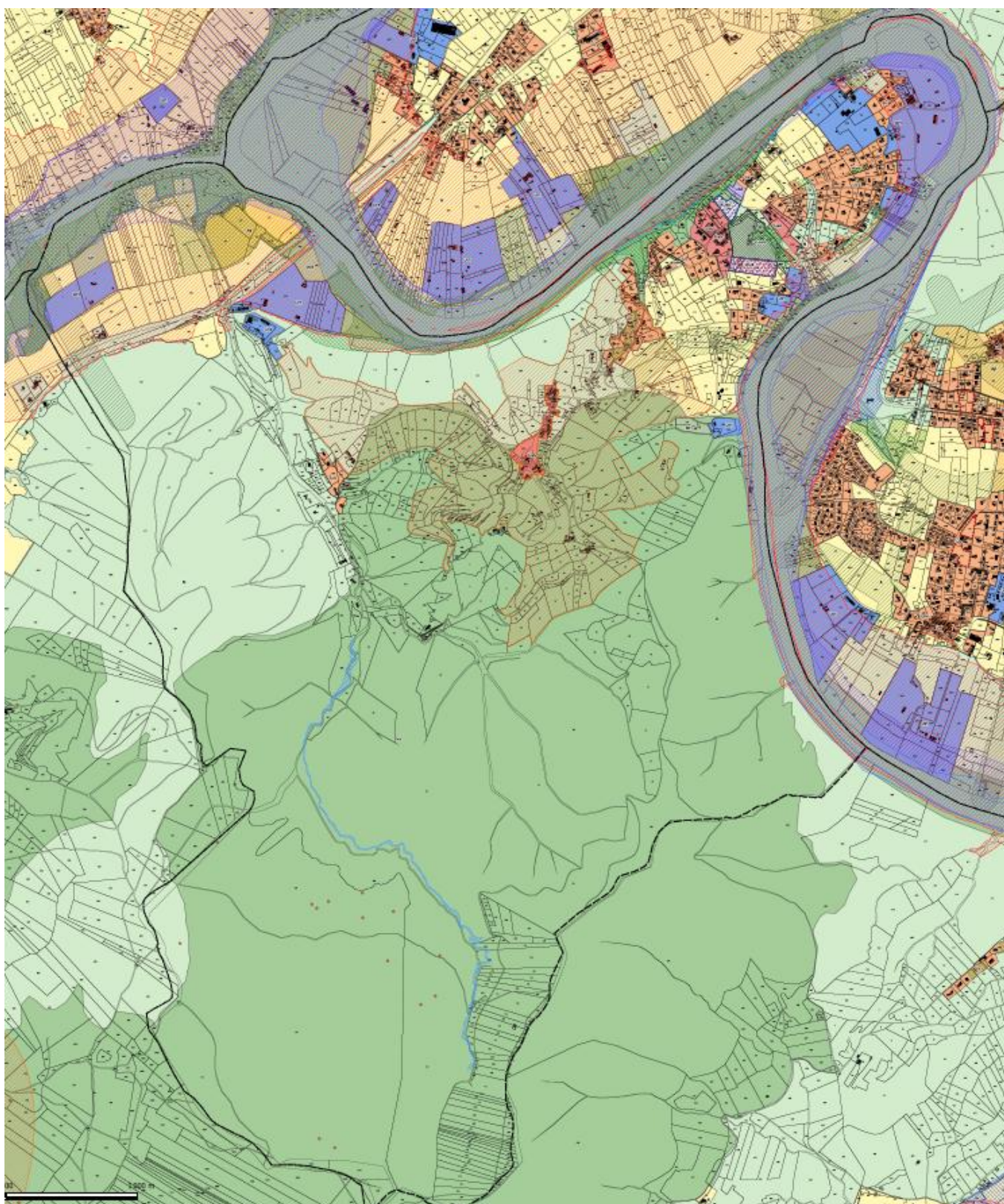
30 avril - Visite de chantier Route du Rocher par les nouveaux élus

TRANSHUMANCE DES MOUTONS



Il fallait être très matinal le mercredi 10 juin 2026 pour voir les transhumants arrivés tardivement la veille de Rochecolombe par le chemin du Moulin et ayant fait une halte pour une nuit, au calme sur notre terrain communal, en bordure du chemin des Trouillères. Ils ont pris la route du Rocher dès le lever du jour pour rejoindre les pâturages de Montselgues où ils vont passer tout l'été.





Commune de Sampzon - Extrait du règlement graphique du PLUI

C'est désormais le nouveau **Plan Communal d'Urbanisme Intercommunal (P.L.U.I.)** de la Communauté de communes des Gorges de l'Ardèche qui s'applique à notre commune. L'ensemble des documents est consultable sur le site de la Communauté de communes : <https://www.cc-gorgesardeche.fr>

LES ASSOCIATIONS

ACCA

L'ACCA a tenu son assemblée générale annuelle, le 30 mai dans la salle polyvalente et renouvelé à cette occasion l'ensemble du bureau.

Nouveau bureau :

Président : Rémi Ventalon

Vice-Président : Christophe Calvo-Sanz

Trésorier : Alain Surel

Secrétaire : Loïc Gautaux

Autres membres du conseil d'administration :

Florian Sévenier

Raymond Ozil

Claude Mathieu

André Tomasino

Lionel Tomasino.

L'A.G. a été suivie du traditionnel repas convivial à la Maison de la Chasse.

Comme chaque année, les sociétaires se sont mobilisés pour effectuer les habituelles « corvées » d'entretien des sentiers et ils s'impliquent fortement maintenant pour apporter l'eau nécessaire à la faune sauvage

Bel été à tous.

Le Président, Rémi VENTALON



Les convives au repas du 30 mai



... Merci à la cuisinière.

ENSEMBLE SOLIDAIRE



Avec ses 150 adhérents l'UNRPA est dynamique. Les repas sont toujours très appréciés et les 2 sorties réalisées ce premier semestre ont satisfait les participants, surtout la journée en AUBRAC.

Les dates des animations du deuxième semestre vont être décidées par les membres du bureau. Le traditionnel loto sera programmé en novembre.

Nous vous souhaitons à tous un bel été et vous donnons rendez-vous en septembre au repas des vendanges.

Amicalement

Le Président, Christian PONÇON

GYM A SAMPZON



Jeudi 18 juin, pour marquer la fin de l'année les adhérents se sont retrouvés au Bistrot du Rocher autour d'un bon repas offert par la Gym à Sampzon.

Les activités reprendront en Septembre après une petite pause estivale.

Je vous souhaite un bel été à toutes et à tous.

Le Président, Alain SUREL

COMITE DES FETES



Cela fait 3 ans que le Comité des fêtes organise le **cochon grillé**, un rendez-vous qui réunit chaque année de nombreux habitants.



1 **bal disco** a été organisé le 16 mai.



Le Challenge Jean Paul Fabre a eu lieu le 18 avril dernier et Mercredi 27 mai, dans la salle François Champetier, le Comité des fêtes a remis à l'association France Alzeihmer 07 les bénéfices de cette journée soit un chèque de 1 500 euros.

Cette manifestation mobilise chaque année de nombreux pétanqueurs et bénévoles qui soutiennent et œuvrent pour la réussite de cet événement.

Les membres du comité apportent aussi un soutien logistique aux jeudis à Sampzon, merci à toute l'équipe pour son investissement !

Bonnes vacances à toutes et à tous ! **Le Président, Alain SUREL**

LES AMIS DU ROCHER

Les animations de septembre 2025 à l'Assemblée Générale 2026 :

- **28 Septembre** : pétanque/moules/frites, repas préparé par le Bistrot du Rocher, belle journée.
- **26 octobre** : thé dansant.
- **22 novembre** : concours de belote, 20 équipes Bonne ambiance.
- **11 décembre** : repas à « la Terrine », avec spectacle Dalida. 33 personnes ont participé.
- **22 février** : concours de belote.
- **21 Mars** : soirée CH'TI. Nous avons innové. Repas succulent, ambiance décontractée, franc succès !



Merci aux participants et à tous ceux qui ont œuvré afin que cette soirée, soit une belle réussite, je ne les nomme pas, ils se reconnaîtront !



- **15 avril** : Assemblée générale ordinaire. La séance se termine à 20h15 suivie de l'apéritif et du traditionnel barbecue offerts, et très appréciés des adhérents.



COMPOSITION DU BUREAU :

Présidente : Roseline Talagrand

Vice-Présidente : Sylvie Kéraudren

Secrétaire : Danielle Bardin

Trésorier : Bruno Kéraudren

MEMBRES CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Mylène Chotin, Guy Gilson, Viviane

Nogier, Petit Guilaine et Johano, Daniel

Reynaud.

Propositions à venir :

- Dimanche 27 septembre, la traditionnelle pétanque réservée aux adhérents.
- Samedi 31 octobre, 19h30, Repas Ardéchois. Animation assurée par notre DJ Bruno. Soirée ouverte à tous !
- Une journée vers un Marché de Noël à Aubagne, samedi 28 novembre.
- Un Dimanche de janvier : Concours de belote et Galette des rois.
- En février, un repas dansant à thème.
- En Mars, voyage d'une journée, destination à définir.
- En Avril : Assemblée Générale.

Bel été à tous ! Au plaisir de vous retrouver.

La Présidente, Roseline TALAGRAND

ART ET DECO



Les vacances arrivent...

Nous nous retrouverons en septembre pour de nouvelles réalisations.

Bonnes vacances à toutes et à tous !

La Présidente, Patricia FABRE et son équipe

SAMPZON, ENTRE ROCHES ET RIVIERES



FOURNÉE du 28 Février



Descente en **CANOBUS** du 21 mars



Grotte des Miracles au cœur des Gorges 07.



Sortie **BOTANIQUE**
du 24 mai.

Journée **Pré de l'Évêque,**
Fontaine de Laurent du 11 avril

Le **Bourboul** est sécurisé ;-)

Bel été à toutes et à tous

**L'association Sampzon entre Roches
et Rivières et son équipe**



POINT-JUSTICE CDAD

PERMANENCES JUILLET 2026

Point-justice Avocats généralistes :

- ☐ **07 JUILLET 2026** : POINT-JUSTICE AVOCAT À LA MAISON DE L'AVOCAT À PRIVAS
- ☐ **07 JUILLET 2026** : POINT-JUSTICE AVOCAT AU TRIBUNAL DE PROXIMITÉ D'AUBENAS
- ☐ **01 JUILLET 2026** : POINT-JUSTICE AVOCAT À LA FRANCE SERVICES DU TEIL
- ☐ **01 JUILLET 2026** : POINT-JUSTICE AVOCAT PERMANENCE TÉLÉPHONIQUE
- ☐ **01 JUILLET 2026** : POINT-JUSTICE AVOCAT AU TRIBUNAL DE PROXIMITÉ D'ANNONAY

Point-justice économiques (professionnels) :

FERMÉ

Point-justice Maison arrêt :

- ☐ **23 JUILLET 2026** : POINT-JUSTICE ECRIVAIN PUBLIQUE MAISON D'ARRÊT DE PRIVAS

Point-Justice Jeunes :

- ☐ **03 JUILLET 2026** : POINT-JUSTICE JURISTE À LA MISSION LOCALE D'AUBENAS (PRISE DE RDV PAR LA MISSION LOCALE)

Point-Justice Notaires :

- ☐ **07 JUILLET 2026** : POINT-JUSTICE NOTAIRE À LA FRANCE SERVICES DE SERRIÈRES
- ☐ **02 JUILLET 2026** : POINT-JUSTICE NOTAIRE À LA FRANCE SERVICES DE LACHAPPELLE SOUS AUBENAS

Point-Justice numérique en France Services (visioconférence) :

- ☐ **09 JUILLET 2026 POINT-JUSTICE** : JURISTE EN VISIO-CONFÉRENCE DANS N'IMPORTE QUELLE FRANCE SERVICES DU DÉPARTEMENT
- ☐ **10 JUILLET 2026 POINT-JUSTICE** : JURISTE EN VISIO-CONFÉRENCE DANS N'IMPORTE QUELLE FRANCE SERVICES DU DÉPARTEMENT

Point-Justice secours populaire :

- ☐ **21 JUILLET 2026** POINT-JUSTICE JURISTE DANS LES LOCAUX DU SECOURS POPULAIRE DU TEIL (PRISE DE RDV PAR LE SECOURS POPULAIRE)

Point-justice Tribunal Judiciaire :

- ☐ **01 JUILLET 2026** : PERMANENCE CONCILIATEUR DE JUSTICE

Point-Justice commissaires de justice (anciennement dénommés huissiers de justice) :

- ☐ SUR DEMANDE AUPRÈS DU SECRÉTARIAT DU CDAD 04 75 66 40 28

Point-Justice juristes (généralistes et spécialisé en droit des étrangers) :

- ☐ VOIR DIRECTEMENT AVEC LE SECRÉTARIAT DU CIDFF AU 04 75 93 31 70

Pour toute demande de rdv (hormis les Point-Justice assurés par les juristes du CIDFF 07) ou pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter le secrétariat du CDAD au : 04 75 66 40 28

STAGES ÉTÉ 2026

DU 6 AU 31 JUILLET

TARIF UNIQUE

15€
LE STAGE

10 SÉANCES D'1 HEURE

Participation symbolique
correspondant au coût
de la licence FFN.

OBJECTIFS



Dispenser un savoir-nager sécuritaire
et écarter le risque de noyade



Découvrir les plaisirs
de l'eau et de la Natation



Vivre une expérience
positive de l'eau



10 SÉANCES D'1 HEURE
DU LUNDI AU VENDREDI



SUR 1 OU 2 SEMAINES

AISANCE AQUATIQUE (4 À 6 ANS)

STAGE 1	6 AU 17 JUILLET (SUR 2 SEMAINES)	10h00 - 11h00
STAGE 2	20 AU 31 JUILLET (SUR 2 SEMAINES)	10h00 - 11h00
STAGE 3	13 AU 17 JUILLET (SUR 1 SEMAINE)	11h00 - 12h00 13h30 - 14h30
STAGE 4	27 AU 31 JUILLET (SUR 1 SEMAINE)	11h00 - 12h00 13h30 - 14h30

J'APPRENDS À NAGER (6 À 12 ANS)

STAGE 1	6 AU 17 JUILLET (SUR 2 SEMAINES)	9h00 - 10h00
STAGE 2	20 AU 31 JUILLET (SUR 2 SEMAINES)	9h00 - 10h00
STAGE 3	6 AU 10 JUILLET (SUR 1 SEMAINE)	11h00 - 12h00 13h30 - 14h30
STAGE 4	20 AU 24 JUILLET (SUR 1 SEMAINE)	11h00 - 12h00 13h30 - 14h30



PISCINE LA PERLE D'EAU
07230 LABLACHÈRE

RENSEIGNEMENTS & INSCRIPTIONS PAR MAIL



clubnsa@orange.fr

PAIEMENT PAR



helloasso



APPRENDRE, PROGRESSER, SE FAIRE PLAISIR !

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE